



Procès-verbal du Conseil d'Administration du Collectif des Associations Citoyennes réuni en visioconférence le 27 mars 2020

Le conseil d'administration de l'association **Collectif des Associations Citoyennes**, s'est réuni « à distance » en visioconférence le vendredi 27 mars 2020 de 17h à 19h45 afin de respecter la distanciation sociale imposée dans le cadre de la crise sanitaire. *Ce CA se tient à la place de l'Assemblée générale initialement fixée à cette date mais reportée suite au confinement (débuté le 16 mars 2020) mis en place par les autorités sanitaires et gouvernementales.*

L'assemblée est présidée par Gilles ROUBY, en tant que président de l'association, assisté de Nicole PICQUART -*secrétaire du bureau*- et Isabelle BOYER -*coordinatrice*- qui assurent le secrétariat de la séance via un etherpad en ligne.

Sont connecté.e.s, 11 administratrices et administrateurs au départ puis 13 à la fin (11 voix durant les votes)

- Olivier PICOT [CAC - ODASS]
- Jean-Claude BOUAL [CAC]
- Patrick CHENU [FRMJC IDF]
- Grég JURADO [Association Les Cercles]
- Lucie LAMBERT [UFISC - Actes if]
- Nicole PICQUART [CAC - régie de quartier Aubervilliers et CNLRQ]
- Edgar PRIOUR-MARTIN [CAC]
- Gilles ROUBY [CAC - Collectif Sarthois]
- Daniel ROYER [CAC - Université inter-âges du Val de Marne]
- Monique TILHOU [Université Populaire du Saumurois]
- Marie BAGGIO [SEP-UNSA]
- *[Iréna HAVLICEK partiellement présente, n'a pas participé aux votes]*
- Adrien ROUX [Alliance citoyenne] *arrivé après les votes*

Sont invité.e.s : Isabelle BOYER et Jean-Baptiste JOBARD, salariés permanents du CAC.

Le président ouvre la séance à 17h10 et soumet les points inscrits à l'ordre du jour, envoyés préalablement, à savoir : PV du précédent CA, validation du rapport financier (CR 2019, bilan 2019) et du budget prévisionnel 2020. Après une brève introduction sur le contexte actuel, les votes débutent :

I. Validation du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration

Le procès-verbal du dernier CA du 28 février 2020, mis à disposition depuis 3 jours, est soumis au vote. Aucune demande de modification ou précision.

*Vote pour : 11 voix,
Abstention : 1 voix*

Collectif des Associations Citoyennes

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél : 01 48 07 86 16 - *Tél port. : 07 70 98 78 56*
contact@associations-citoyennes.net - Site : www.associations-citoyennes.net

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178
Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015



➤ *PV du CA du 28 février 2020 validé*

II. Validation des comptes 2019 et du budget prévisionnel

Présentation orale par le trésorier Edgar PRIOUR du bilan financier et des comptes qui y sont rattachés ; compte de résultats et bilan. Les documents sont affichés et ont été mis à disposition depuis quelques jours.

Après quelques échanges sur les ordonnances du gouvernement qui annoncent le principe du maintien des subventions votées, le **compte de résultats 2019** est soumis au vote de validation du CA. On constate que les charges sont très stables en termes de charges de personnel et une maîtrise les dépenses de fonctionnement (très basses). Côté produits, très stables aussi. Concernant les 2.000€ prévus éventuellement en provision pour une prime de pouvoir d'achat aux deux salariés lors du dernier CA un accord est donné ; *le montant de la prime de "pouvoir d'achat" dite "prime Macron" est actuellement conditionné à un accord d'intéressement et sera précisé selon les prochaines annonces gouvernementales et lors d'une commission de travail interne bureau/salariés d'ici 15 jours à distance.*

Les provisions déjà actées au précédent CA sont confirmées :

- Provisions pour 2020 : 5 000 € pour les 10 ans du CAC (divers projets et productions et sans doute un temps festif) ;
- Provisions pour 2020 : 5 000 € pour caravane du printemps des associations citoyennes, événement itinérant allant à la rencontre des collectifs locaux ;
- La reprise des 10 000 € de provisions de 2018 est différée à 2020 et affectée au projet de la caravane du printemps des associations citoyennes ;

Décisions de l'affectation du résultat de 3 484 €

*Vote pour : 11 voix,
Abstention : 1 voix*

Présentation du **bilan comptable 2019** qui est validé à la condition de le réajuster avec la décision des 2.000 € de dépenses en charge de personnel.

Vote l'arrêté du bilan

*Vote pour : 11 voix,
Abstention : 1 voix*

Présentation du **budget prévisionnel 2020** validé dans sa version haute.

➤ *Le compte de résultat 2019, le bilan 2019 et le budget prévisionnel 2020 sont validés avant de pouvoir être voté en AG à fixer selon les décisions sanitaires à venir (juin ou septembre).*

Collectif des Associations Citoyennes

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél : 01 48 07 86 16 - Tél port. : 07 70 98 78 56
contact@associations-citoyennes.net - Site : www.associations-citoyennes.net

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178
Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015



III. Question sur le renouvellement du CA

Afin de préparer l'AG et le renouvellement du tiers du CA on échange avec les membres présents et concernés ; les 5 membres sont : Iréna HAVLICEK qui ne renouvellera pas faute de disponibilité, Gregory JURADO qui se représentera, Monique TILHOU pour l'Université Populaire saumuroise qui ne renouvellera pas si ce n'est dans le groupe « CA élargi », Adrien ROUX pour Alliance Citoyenne qui se représentera, et Aude LAPPRAND pour Sciences Citoyennes (qui n'est pas présente).
Certains entrants de l'année dernière ont repris le siège "d'un sortant" de 2020 d'où le fait qu'on leur demande déjà, s'ils se représentent.

L'ordre du jour étant presque épuisé, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire

Nicole PICQUART

Le président

Gilles ROUBY